

Motions

Le comité a recommandé que 15 p. 100 du budget y soient affectés, mais le gouvernement a refusé. Je crois que cette décision est caractéristique de la réticence générale du gouvernement à l'égard de la recherche et la technologie. Je voudrais insister sur cette question, dans le contexte particulier de la recherche spatiale. Le maintien à 9 p. 100 de la part de l'espace s'inscrit dans la politique générale du gouvernement, qui, ne l'oublions pas, a constamment réduit ses engagements dans le domaine de la recherche et du développement au cours des deux dernières années.

Pendant la dernière campagne électorale, le premier ministre (M. Mulroney) s'était engagé à consacrer bien plus de 2 p. 100 du PNB à la recherche. Où en sommes-nous aujourd'hui? Il y a deux mois, le pourcentage a été ramené de 1,5 à 1,3 p. 100. Pour le moment, les fonds affectés à la recherche et au développement représentent 1,5 p. 100 du produit national brut. Cela ne suffit pas si l'on pense que le gouvernement a l'intention de conclure avec les États-Unis un accord de libre-échange qui transformera le pays en profondeur et qui changera aussi le monde des affaires canadien.

Qui survivra? Qui sortira gagnant et qui sortira perdant du libre-échange? Les gagnants seront les entreprises, surtout les petites entreprises, qui ont misé sur la recherche et le développement. Cela est incontestable. C'est à ce niveau que tout se jouera et c'est ce qui déterminera la survie et la prospérité des entreprises canadiennes. Au même moment pourtant, le gouvernement préconise que nous fassions directement concurrence aux États-Unis et il ne fait rien en faveur de la recherche et du développement.

Je ne parlerai même pas de formation parce que vous déclareriez que je suis hors du sujet, monsieur le Président. La formation n'a rien à voir dans le présent débat. Mais je suis d'avis que la recherche et le développement constituent un élément du débat.

Si nous devons vivre sous un régime de libre-échange, il faut s'engager résolument en faveur de la recherche et du développement. Sans cela, les entreprises canadiennes et, dans une perspective plus large, le Canada lui-même, ne survivront pas. Le dernier exemple de l'apathie du gouvernement nous est donnée par le refus d'accorder la priorité qu'elle mérite à la recherche fondamentale et à la station spatiale.

● (1140)

Enfin, je désire aborder la question de l'agence spatiale, question controversée s'il en est. Je ne veux pas me lancer dans le débat sur le choix de la ville hôte de cette agence. Certains soutiennent qu'elle devrait être installée à Montréal, d'autres à Ottawa. Cependant, peu importe où elle sera située, elle doit exister.

Il y a maintenant plus d'un an que dans son discours du trône, le gouvernement annonçait son intention de créer cette agence. C'était un grand pas en avant. Cette agence doit être créée et elle aurait dû l'être il y a déjà longtemps. Si nous voulons vraiment participer au programme spatial, nous devons agir de façon cohérente. Nous devons coordonner nos activités. Il doit exister une agence spatiale canadienne pour réunir les forces et pour assurer une certaine coordination générale.

Toutefois, le gouvernement n'a pas voulu profiter du moment où le comité déposerait son rapport pour annoncer la création de l'agence spatiale et nous dire où elle serait située. Voilà une belle occasion de perdue. J'exhorte le gouvernement à prendre son courage à deux mains, à faire preuve de résolution et à nous annoncer la création de l'agence spatiale canadienne. Par le fait même, évidemment, il devra nous dire où elle sera située. Quel que soit cet endroit, il s'agira de toute façon d'une décision politique. Il va de soi qu'un gouvernement est tenu de prendre de pareilles décisions.

Je veux, par mon propos d'aujourd'hui, souligner combien il est important que cette décision se prenne si le Canada tient vraiment à participer au programme spatial.

Le comité a fait diverses autres recommandations, mais je m'en suis tenu aux principales. En terminant, je tiens à dire qu'il est très important, avant de s'engager, que le gouvernement écarte toute utilisation éventuelle de la station spatiale à des fins militaires. Je l'invite à nous annoncer sans tarder la création de l'agence spatiale canadienne.

M. Gauthier: Monsieur le Président, le député vient de faire allusion à la décision difficile que le gouvernement doit prendre en ce qui concerne l'endroit où sera située l'agence spatiale. Ces derniers mois, plusieurs ministres nous ont dit que la décision était imminente; pour les uns elle devait être annoncée le lendemain, pour les autres dans quelques semaines. Le président du Conseil du Trésor (M. Mazankowski) a signalé à la Chambre que le premier ministre (M. Mulroney) avait en main toute la documentation nécessaire et que la décision serait de nature politique.

Le député n'ignore pas que, en tant que député d'Ottawa—Vanier et citoyen de la capitale nationale, je tiens beaucoup à ce que le centre nerveux de cette agence soit près du centre de prise de décision, c'est-à-dire près du Cabinet, près d'Ottawa. Je voudrais bien que l'agence en question s'installe dans la région de la capitale nationale.

Comme le député est très bien renseigné sur le sujet, je lui demanderais de bien vouloir nous faire part de son point de vue. On en a débattu à Montréal et à Ottawa, et je suis persuadé que les membres du comité ont eu la chance de discuter de l'endroit où l'agence devrait s'installer. Je voudrais qu'il nous dise si le comité a présenté une recommandation au Cabinet sur l'endroit où l'agence, soit l'administration centrale de l'agence, devrait s'installer.

On a entendu dire que l'affaire était peut-être à l'étude, peut-être décommandée, que la décision allait peut-être venir, peut-être pas, que l'agence s'installerait peut-être à Montréal, peut-être à Ottawa, peut-être même à mi-chemin entre Montréal et Ottawa quant à cela. On a annoncé l'autre jour la construction d'un garage spatial, que l'argent servirait à construire un garage spatial. L'agence va peut-être s'installer dans un garage spatial, quelque part entre Ottawa et Montréal. Cela commence à être un peu lassant pour les travailleurs et les membres de leur famille, dont le sort dépend de cette décision. Je me demande simplement si le comité en a discuté et sinon, pourquoi. Cela aiderait le gouvernement à prendre une décision.